



Section  
de  
Tarn-et-Garonne

Montauban, le 12/10/2016

## Compte-rendu du CHS-CT du 12 octobre 2016

*Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail*

Avant le début des débats, les représentants Force Ouvrière ont lu la déclaration liminaire ci-dessous ...

Monsieur le Président du CHS-CT,

Après le CTR du 29 septembre 2016 et le CTM du 4 octobre 2016, le verdict est tombé : 1815 suppressions de postes au sein de la DGFIP. Ces suppressions viennent se rajouter aux plus de 30 000 subies sans interruption depuis 2002 et représentent rien de moins que 60 % de l'ensemble des suppressions d'emplois de la fonction publique d'état.

Les restructurations, les diminutions d'effectifs créent une situation de plus en plus anxiogène pour les personnels, mettent en péril le contenu et l'exercice plein et entier de leurs missions et accroissent la détérioration de leurs conditions de travail.

Début 2016, à votre arrivée dans le département, vous avez annoncé 2 projets immobiliers de regroupements de services. En ces temps pas si lointains, vous sembliez vouloir associer les représentants du personnel dans un dialogue social constructif.

Lors du CHS-CT du 22 mars 2016, les représentants Force Ouvrière ont demandé que l'ensemble des acteurs de l'hygiène et de la sécurité soient associés aux projets afin de jouer pleinement leur rôle, principe auquel vous sembliez adhérer...

A ce jour, le CHS-CT n'a pas été saisi sur les questions de relogement des services alors même qu'ici ou là, on entend parler de plans qui circuleraient.

En ce qui concerne l'installation du Pôle Gestion Fiscale aux Allées Mortarieu, vous nous avez annoncé sa réalisation au cours du premier quadrimestre 2017. L'échéance est proche.

Face à l'impossibilité financière de créer une surface supplémentaire, vous persistez à croire que les agents du Pôle Gestion Fiscale pourront être installés aux Allées Mortarieu dans des conditions acceptables.

Les représentants Force Ouvrière considèrent qu'en l'état actuel des choses, tous les services de la direction ne peuvent être installés correctement dans les locaux des Allées Mortarieu.

Vous avez prévu de déménager les agents de la paierie départementale et de la CID dans les locaux « réaménagés » de la trésorerie municipale.

Vous n'ignorez pas que les agents de la paierie se sentent bien installés dans leurs locaux actuels ; sentiment que vous avez partagé avec eux lors de votre visite du site.

Vous n'ignorez pas non plus que les agents de la paierie s'étaient déjà opposés à un précédent déménagement : ils avaient pétitionné à ce sujet.

Alors pourquoi persister dans cette voie ?

- Pas pour le loyer car celui-ci est bas, voire très bas.
- Pas pour l'accessibilité handicapé puisque le Conseil départemental a décidé de faire procéder à son aménagement extérieur et intérieur.
- Pas parce que les locaux sont un ancien appartement non adapté à l'usage de bureaux, puisque depuis de nombreuses années, d'importants travaux de transformation l'ont adapté à l'usage des personnels. Par contre, les locaux proposés eux, ne sont et ne seront vraisemblablement pas adaptés puisque vous comptez les installer au moindre coût, budget oblige !

Il est nécessaire et urgent que l'inspecteur santé et sécurité au travail et le médecin de prévention soient associés dans les plus brefs délais à ces opérations immobilières afin que les représentants des personnels disposent de tous les éléments d'appréciation.

Pour conclure, les représentants Force Ouvrière tiennent à vous faire part de leur divergence de point de vue sur votre conception du dialogue social.

En effet, alors que jusqu'à présent le débat en CHS-CT a été riche, transparent et constructif, nous craignons que l'absence de documents préparatoires à cette réunion nuise au bon fonctionnement de cette instance.

Pour rappel, tant l'article 74 du Décret 82-453 que l'article 3 du règlement intérieur des CHS-CT disposent que les documents préparatoires sont adressés au moins quinze jours avant la tenue de la réunion.

*Les représentants FORCE OUVRIERE en CHS-CT : Ariel FAURE, Jean-Pierre MAURIE,  
Alexandre AUDOYNAUD, Anne DIDELIN,*

En réponse, le président précise qu'il n'apportera pas d'éléments sur la question des effectifs qui n'est pas de son ressort. Il indique simplement qu'il est dans l'attente de la déclinaison des suppressions d'emplois au plan local. Sur les opérations immobilières, il indique qu'il avait l'intention d'aborder le sujet en questions diverses.

L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) est intervenu pour préciser que dans les opérations de déménagement/réaménagement de services il souhaitait, en effet, être saisi le plus en amont possible en indiquant que cela permettait d'intervenir de façon plus simple et constructive.

Sur le déménagement de la pairie départementale, le président répond que cela correspond à une nécessité de resserrer le réseau et que le coût, même faible, était un élément de la décision.

Le PV du **CHS-CT du 10 juin 2016** a été approuvé à l'unanimité.

L'Assistant de Prévention (AP) nous a fait part des remontées en provenance des services, relevées sur les **registres hygiène & sécurité** :

\* Trésorerie de Caussade : Le sèche mains dans les toilettes n'a toujours pas été installé... *La direction répond qu'il suffit d'envoyer un agent de service !!!* Nécessité d'un store dans le local de restauration. *La dépense sera envisagée en 2017...*

\* Tous sites : Demandes de bras supports d'écrans. *Nécessité de finir d'installer ceux déjà acquis, puis de redéployer les bras « simple écran » après installation des bras « double écran » puis faire un état des lieux avant d'envisager de nouvelles acquisitions...*

Force Ouvrière a relayé les demandes suivantes :

\* Beaumont de Lomagne : Où en sont les travaux que la mairie devait réaliser ? *La direction fait un point sur les travaux réalisés en soulignant la réactivité de la mairie et la qualité des interventions.*

\* CDFIP de Montauban : Les déflecteurs/grilles d'une unité de climatisation ne sont toujours pas remplacés ! *La direction a pris note ... ; Déplacement des trappes plancher technique. Les travaux sont en cours ... ; Shampouinage des moquettes. Pour rappel, lors de notre installation à Albasud, un shampouinage devait être effectué tous les ans. La direction répond qu'un nettoyage en profondeur est en cours aujourd'hui dans les circulations mais que pour les bureaux il n'y a pas de volontaire pour superviser l'intervention en dehors des heures de travail des agents...*

### **Budget et nouvelles actions :**

La dotation 2016 de 41 667 €, a été consommée à hauteur de 36 406 €. Reste donc 5 261 € !

Les dépenses suivantes sont retenues :

\* Trésorerie de Grisolles, DDFIP Mortariou, CDFIP Montauban : Achat de 4 marchepieds

\* DDFIP Mortariou : Installation de 3 stores, achat de vêtements de travail pour les agents de service, achat d'un chariot de ménage

\* CDFIP Albasud : Acquisition de 5 tapis de sol pour sièges de bureau

\* Délégation des services sociaux : Matérialisation de 2 places de « stationnement réservé » pour l'assistante sociale et le délégué

\* Trésorerie municipale : Installation de 2 motorisations de rideaux

\* Divers sites : Acquisition de 3 lampadaires et de 3 repose pieds

Le solde du budget soit un peu plus de 800 € sera utilisé pour l'achat de 4 doubles bras support écran.

### **Questions diverses**

1- Le président a fait le point sur les 2 projets immobiliers de relogement du pôle « gestion fiscale » et de la pairie départementale.

Il rappelle que ces projets sont la conséquence d'une volonté de regroupement des équipes, de densifier les m<sup>2</sup> existants et de rentabiliser le parc immobilier de l'état. Alors que les représentants Force Ouvrière doutent que tous les personnels soient installés dans leurs nouveaux locaux de manière correcte, la direction assure que la surface existante permettra de loger tous les agents ainsi que les archives vivantes.



En ce qui concerne le transfert de la pairie départementale sur le site de la trésorerie municipale, la direction explique qu'il ne s'agit pas de fusionner 2 services mais de les regrouper au sein d'un même bâtiment.

Changement de programme : Ce n'est plus la Cellule Informatique Départementale (CID) qui partagera les locaux de la trésorerie municipale mais l'assistant de prévention et la secrétaire animatrice du CHS-CT. La CID sera installée dans les locaux de la direction.

La fonction caisse de la direction et de la paierie est centralisée à la TMM. Les locaux libérés au RdC de la direction et l'ancien appartement du concierge seront réaménagés pour permettre d'accueillir le Pôle Gestion Fiscale sur le site.

Ces déménagements sont prévus à l'horizon du 1<sup>er</sup> septembre 2017 afin que les projets soient conduits de manière concomitante.

Une première ébauche de plan a été reçue cette semaine par la Direction.

Rendez-vous est pris avec les représentants du personnel pour le début de l'année 2017.

Les représentants Force Ouvrière ont à nouveau rappelé à l'administration le problème du stationnement en centre-ville. La réponse : « le stationnement c'est un problème individuel », la direction ne « peut » rien y faire.

2- Le président présente le transfert de l'enregistrement du SIE de Montauban au Service de la Publicité Foncière (SPF). A ce stade du projet, le transfert sera effectif au 1<sup>er</sup> février 2017 sans déménagement physique des 3 personnels concernés. Le stock doit être apuré avant le transfert. Suite à la mise en place d'un nouveau logiciel Fidji Enregistrement, des formations sont prévues entre novembre et mars. Une réflexion sur le déménagement physique des agents sera engagée en 2017 pour faciliter la cohésion de service.



3- Mémo est un nouvel applicatif intégré à RIALTO concernant les vérificateurs et les agents du PCE. Cet outil est une version améliorée et allégée de RIALTO Investigation, en test dans le département depuis 2010. La mise en place sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2017. La Direction conduit actuellement une réflexion sur la possibilité de doter les vérificateurs de clés 4G leur permettant de se connecter aux applicatifs lors de leurs interventions hors du bureau.

4- Les cotes de taxe d'urbanisme actuellement gérées au niveau départemental par la trésorerie de Castelsarrasin sont transférées au 01/01/2017 à la paierie départementale. Aucun transfert de personnel n'est prévu alors que la tâche représente 0,8 ETP !



Les représentants Force Ouvrière sont intervenus pour avoir des précisions quant à la réflexion en cours au niveau national sur le travail sur écran. Le groupe de travail permanent sur la question se réunit régulièrement depuis plus de 20 ans. Des recommandations devraient être formulées notamment sur l'utilisation des postes avec 2 écrans. L'ISST indique qu'au niveau ministériel, les ergonomes ont formulé des recommandations qui sont mises en ligne sur le site alizé.

Enfin, les représentants Force Ouvrière sont intervenus sur le problème de timing entre l'achat de matériels et leur installation dans les services. Le président dit avoir pris note...

Vos représentants FORCE OUVRIERE en CHS-CT : Alexandre AUDOYNAUD, Anne DIDELIN, Ariel FAURE, Jean-Pierre MAURIE

**BULLETIN  
D'ADHESION**



NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

N°DGI ou N°AGORA : \_\_\_\_\_ ADRESSE MÊL : \_\_\_\_\_

GRADE : \_\_\_\_\_ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : \_\_\_\_\_ %

AFFECTATION : \_\_\_\_\_

déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu

# Comité Technique Ministériel du 4 Octobre 2016

**PLF 2017:**

**Des engagements à concrétiser ...  
Des effectifs en diminution constante !**

## **Les annonces du Ministre :**

**Δ 1765 Suppressions d'emplois**, avec comme répartition dans les principales directions :

- 1815 DGFIP ; + 261 Douane ; - 25 DGE ; - 97 INSEE ; 0 DGCCRF ; -17 DGT ...

**Δ 263 recrutements d'apprentis.**

**Δ Confirmation de la mise en oeuvre du prélèvement à la source au 1er janvier 2018.**

**Δ RIFSEEP :**

- Exclusion des corps particuliers des Douanes,
- Report pour les corps de la DGFIP et de la DGE,
- Réexamen pour la DGCCRF.

**Δ Nouveau plan de qualification de promotions intercatégorielles en 2017,** sans en fixer le niveau.

**Δ Harmonisation de l'Indemnité Mensuelle de Technicité** pour tous les agents du ministère (groupe de travail avant la fin de l'année).

**Δ Procédure de référencement de la Protection Sociale Complémentaire :**

Groupe de travail avant fin octobre, avec une offre qui sera au minimum au niveau de celle actuellement proposée par l'organisme référencé en 2009.

**Δ Reconnaissance du site amianté du Tripode de Nantes :** examen individuel, et non collectif, des demandes.